



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Horaire 2019: soirées et travaux ne doivent pas rimer systématiquement avec des suppressions de trains

Mis en consultation aujourd'hui, le projet d'horaire 2019 met en lumière de nombreuses suppressions de trains sur les grandes lignes CFF dès le début de soirée. Ces coupes dans l'offre des liaisons les plus rapides prêteront notamment la ligne Lausanne-Genève avec des temps de parcours qui pourront augmenter jusqu'à 8 minutes. Il ne sera plus non plus possible de se rendre sur les rives du Léman depuis Zurich sans changer de train après 18h30. Le Canton demande aux CFF de justifier que leur «Concept soirée» est indispensable pour réaliser les nombreux chantiers prévus en 2019 et garantir qu'un tel horaire ne va pas s'installer dans la durée.

Mis en consultation aujourd'hui, le projet d'horaire 2019 révèle une surprise de taille sur le réseau des grandes lignes CFF. Plusieurs liaisons sont supprimées à partir de 20h, obligeant les voyageurs à se rabattre sur des trains s'arrêtant plus souvent ou à multiplier les correspondances. Entre Lausanne et Genève, les temps de parcours seront par exemple augmentés jusqu'à 8 minutes. Ces suppressions de trains les plus rapides sont justifiées selon l'entreprise fédérale par de nombreux chantiers prévus ces prochaines années et leur souci de limiter les retards.

Si le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) comprend cette préoccupation à l'heure des grands projets Léman 2030, il s'étonne que selon les documents des CFF, le volume des travaux prévus sur les rails romands n'augmente pas massivement. En outre, la majorité des chantiers prévus correspondent à des mesures d'entretien ou de mises aux normes et pas à des travaux qui vont améliorer l'offre une fois terminés. En l'état actuel des informations disponibles, la nécessité de ce «Concept soirée» n'est pas démontrée. Aucune autre alternative n'a, par ailleurs, été présentée au Canton.

Il est également surprenant qu'un tel système soit mis en place durant toute une année, alors que le volume des travaux prévus sur les voies fluctue selon la période de l'année. Le DIRH a déjà demandé aux CFF qu'ils étudient la possibilité de limiter un tel horaire aux seules périodes de pic d'activités des chantiers et qu'ils garantissent sa

limitation à l'année 2019.

Par ailleurs, les CFF affaiblissent une nouvelle fois à la ligne Lausanne-Berne après avoir provoqué plusieurs ruptures de correspondances avec celle du Simplon lors de l'actuel horaire. La suppression en soirée du désormais unique train par heure circulant sans arrêt jusqu'à Fribourg n'est pas admissible, tout comme l'impossibilité de se rendre sur les bords du Léman depuis Zurich après 18h32 sans changer de train. Une telle rupture aussi tôt dans la fin de journée n'est tout simplement pas compatible avec les besoins des voyageurs, en particulier des pendulaires.

Le DIRH demande aux CFF d'améliorer leur concept soirée pour ne pas péjorer l'attractivité du rail pour les personnes se déplaçant notamment pour leurs loisirs. Les économies que permettent de suppressions de trains doivent également servir à limiter au maximum les inconvénients pour les voyageurs touchés. Par exemple, les RegioExpress (RE) qui remplaceraient des InterCity (IC) et InterRegio (IR) pourraient bénéficier de la présence d'agents à bord pour pouvoir donner des renseignements.

La cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, Nuria Gorrite, sollicite une rencontre avec la direction des CFF pour obtenir des explications, des éclaircissements et des aménagements du «Concept soirée». En l'état, le projet d'horaire 2019 sur les grandes lignes CFF ne peut pas être accepté par le Canton.

Le nouvel horaire peut être consulté sur le site Internet www.projet-horaire.ch. Des remarques sur ce projet peuvent être faites jusqu'au 17 juin prochain. Cette procédure permet notamment de découvrir les inévitables bogues dans un système de transports publics particulièrement complexe. La Direction générale de la mobilité des routes (DGMR) résume les principaux enjeux vaudois dans un document publié sur la page «commentaires sur les horaires» de ce site.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mai 2018